

Réflexions sur la migration de remplacement

Ceci n'est pas la version définitive. La version définitive a été publiée dans : Danielle Zwarthoed, « Réflexions sur la migration de remplacement », *Projections* 11, août 2016.

La crise migratoire a vu les États-membres de l'Union Européenne négocier âprement leur participation à l'accueil des réfugiés. L'Allemagne fait exception, elle qui, en s'engageant à accueillir cette année 800 000 demandeurs d'asile, espère concilier devoir d'assistance et intérêt bien compris. Dans ce pays vieillissant, comme ailleurs en Europe, les migrants pourraient en effet remplacer une population active déclinante.

La migration, une réponse au vieillissement ?

Il y a vieillissement lorsque le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) diminue par rapport au nombre de seniors (65 ans et plus). Selon les projections des Nations Unies [1], si rien ne change dans l'UE, le nombre d'actifs par senior sera divisé par deux, passant de 4,3 en 1995 à 2 en 2050. Qu'une population donnée vieillisse n'est pas un problème en soi. Mais le vieillissement est susceptible de créer des difficultés économiques : en effet, le financement des pensions et des soins de santé dépend des contributions des travailleurs. Toutes choses égales par ailleurs, si la proportion d'actifs diminue, il faudra augmenter le montant et la durée de leurs contributions, et/ou diminuer les prestations sociales et les services publics.

Le vieillissement résulte de l'effet conjoint de l'allongement de l'espérance de vie et de la diminution de la fécondité, c'est-à-dire du nombre moyen d'enfants par femme. Faut-il alors relever l'âge de la pension ? Dans l'UE, il faudrait relever l'âge de la pension à 76 ans pour ramener en 2050 le nombre d'actifs pour un senior au niveau de 1995 (4,3) [2]. Relancer la fécondité ? Celle-ci pourrait diminuer encore, entre autres parce que la taille idéale de la famille pour les jeunes générations a fortement diminué [3]. D'où l'idée de la « migration de remplacement », le recours aux migrants afin de remplacer les actifs manquants.

Le remplacement exigerait des volumes migratoires bien plus élevés que ceux que les Européens ont connus récemment. En effet, les immigrants eux-mêmes vieillissent. Il faudrait donc faire entrer de nouveaux migrants afin de maintenir la structure d'âge désirée. Toujours selon les Nations Unies, l'UE devrait intégrer jusqu'à 154 millions d'immigrants d'ici 2050 (pour une population d'environ 500 millions) si elle souhaite maintenir une proportion de 3 actifs pour un pensionné. Un important mouvement de population sur un territoire dans un court laps de temps poserait des problèmes pratiques (manque de logements, de temps et de ressources pour adapter les infrastructures et intégrer les migrants), qui pourraient annuler les bénéfices du remplacement. Mais une politique de migration de remplacement peut viser des objectifs démographiques plus modestes.

Il semble donc qu'une réponse prudente au vieillissement devrait actionner plusieurs leviers : une élévation raisonnable de l'âge de la pension, des politiques qui encouragent la fécondité (aider les parents à concilier travail et vie de famille, par exemple), lutter contre l'évasion fiscale [4], et enfin augmenter l'immigration.

Les enjeux de l'accueil

Des flux migratoires importants pourraient susciter chez certains la crainte de voir les cultures nationales disparaître. Pour comprendre ce qui est en jeu, notons que ce terme « culture » désigne en fait plusieurs choses différentes.

Le terme « culture » désigne généralement les caractéristiques d'un mode de vie : la langue, la spiritualité, les valeurs, l'art, le rapport à la nature... L'immigration entraîne la diversité culturelle, et certains craignent que celle-ci ne nuise à la solidarité économique. Comment ? L'idée est que l'homogénéité culturelle favoriserait la confiance, et la confiance favoriserait la solidarité : nous serions plus disposés à faire les efforts exigés par la redistribution des richesses si nous étions sûrs que nos concitoyens feraient de même. Des études montrent en effet que, au niveau des relations entre personnes, faire partie d'une même culture favorise la confiance [5]. Mais de là à dire que, *d'une*, c'est l'unique déterminant de la confiance et que, *de deux*, ces relations de confiance sont l'unique déterminant de l'adoption de politiques de solidarité, il y a un très grand pas à franchir. Bien d'autres facteurs affectent la confiance : ainsi, un journaliste *turkmène* aurait de bonnes raisons de faire plus confiance à un policier *norvégien* qu'à un policier *turkmène*. Et une série d'autres facteurs, tels que les rapports de classe, la conception du système électoral, la décentralisation, le clientélisme, la perception de la légitimité de l'impôt, influencent l'adoption de politiques de solidarité. Il y a plus de redistribution dans la très diverse Afrique du Sud que dans le relativement homogène Brésil [6]. Et même si ce mécanisme de confiance était déterminant (ce dont on peut douter, donc), nous pourrions toujours réapprendre à concevoir nos devoirs de citoyens indépendamment de notre « ethnicité ».

Autre inquiétude : le poids démographique des immigrants empêcherait les natifs de préserver leur mode de vie. Protéger la capacité de chacun, natifs *et* migrants à préserver sa culture, est sans doute important. Mais fermer les frontières n'est pas la meilleure manière de le faire. Ce n'est pas la cryogénéisation de la culture nationale, mais une distribution équitable des libertés, des pouvoirs et des ressources matérielles, qui permettra à chacun de préserver son mode de vie. En effet, lorsque des personnes attachent de la valeur à tel aspect de leur culture, elles devraient normalement avoir la volonté d'agir pour préserver cet aspect. Ce dont ces personnes auront besoin, ce sont les moyens concrets de mettre en œuvre ces actions : des ressources matérielles, une bonne représentation politique, la capacité de porter une revendication, un espace médiatique. La justice culturelle, ce n'est pas l'imposition d'une culture nationale prédéfinie (par qui, d'ailleurs ?) aux résidents d'un territoire, c'est l'accès par tous à ces moyens de faire exister les modes de vie qu'ils ont choisis. Certes, cela n'empêche pas que la venue d'immigrants va modifier la culture d'accueil. Mais est-ce un problème en soi ? Se méfier *a priori* de toute altération d'une culture est une attitude assez étrange (tout aussi étrange qu'embrasser *a priori*, avec enthousiasme, tout changement). Nous avons besoin du sentiment de sécurité apporté par un environnement culturel familier. Mais nous avons aussi besoin d'expérimenter une diversité de croyances, de valeurs, de visions du monde, de sensibilités artistiques, afin de développer et stimuler notre autonomie.

Mais le terme « culture » évoque aussi la culture démocratique, et des valeurs comme l'égalité hommes-femmes. Les immigrants venus du Sud sont-ils étrangers à cette culture ? Pas selon Amartya Sen:

« *Le monde occidental n'a [...] pas le monopole des idées démocratiques. [...] la démocratie comme discussion et participation publiques est un phénomène ancien et très répandu.* » [7]

Sen cite de multiples exemples à l'appui, comme les conseils bouddhiques dans l'Inde ancienne ou les délibérations collectives dans les villages africains. Ajoutons que ce ne serait pas rendre justice à l'action courageuse des combattantes pour l'émancipation des femmes dans les pays du Sud, telles que Taslima Nasreen ou Malalāi Joya, que d'affirmer que l'égalité

hommes-femmes est une valeur exclusivement occidentale. Ne tirons donc pas de conclusion hâtive de la surexposition médiatique du mode de vie ultra-conservateur d'une minuscule minorité d'immigrants.

Les enjeux pour les pays d'origine

Une réflexion éthique sur les phénomènes migratoires doit prendre en compte les intérêts des migrants eux-mêmes, et de ceux qui sont restés dans le pays d'origine.

L'émigration économique vers les pays du Nord bénéficie-t-elle aux pays du Sud ? Le problème de la fuite des cerveaux (médecins et infirmières par exemple) suggère une réponse négative. Mais des travaux plus récents mettent en lumière certains avantages de l'émigration. Les versements faits par les émigrants à ceux qui sont restés (les *remittances*) transfèrent une partie de la richesse globale vers les pays pauvres [8]. L'opportunité d'émigrer incite les habitants des pays d'origine à investir davantage dans l'éducation [9]. Cette élévation générale du niveau d'éducation bénéficie à la société et à l'économie du pays d'origine. Enfin, les diasporas éduquées pourraient avoir une influence positive sur la qualité de la gouvernance dans les pays d'origine [10]. La question à se poser est donc : dans quelles conditions les bénéfices compensent-ils les coûts de l'émigration pour le pays d'origine ?

Il ne faudrait aussi pas oublier que les familles et le système éducatif des pays d'origine ont fourni un effort matériel et financier considérable pour faire des futurs émigrants des travailleurs productifs. Est-il juste que les pays d'accueil bénéficient de ces efforts sans y contribuer ? Ce serait faillir à l'idéal de réciprocité, qui sous-tend un grand nombre de mécanismes de solidarité dans nos sociétés. Afin de ne pas faire défaut à leurs obligations de réciprocité, les pays qui feraient appel à la migration de remplacement devraient donc participer aux frais d'éducation et de soin dans les pays d'origine. Peut-être faudrait-il alors commencer par mutualiser les systèmes d'État-providence dans le monde ?

Entre justice et pragmatisme

Cette vision « instrumentale » des migrations aura peut-être gêné. L'accueil des migrants ne devrait-il pas être motivé par nos sentiments d'humanité ? La liberté de circulation ne devrait-elle pas être distribuée équitablement, quel que soit le lieu de naissance ? Je crois en effet que l'ouverture des frontières est l'horizon vers lequel une société juste doit tendre, et j'ai essayé de montrer que, du point de vue de l'Europe, le respect du droit à la mobilité pourrait coïncider avec l'intérêt bien compris des jeunes générations. Mais une Europe qui ouvrirait ses frontières aux travailleurs du Sud devrait aussi se montrer reconnaissante vis-à-vis des pays qui auront contribué au renouvellement de sa population active.

[1] UN, "Replacement Migration: Is It a Solution to Declining and Ageing Populations?" (2001).

<http://www.un.org/esa/population/publications/migration/migration.htm>

[2] Ibid., 91.

[3] Lutz, Skirbekk, & Testa, "The Low-Fertility Trap Hypothesis: Forces That May Lead to Further Postponement and Fewer Births in Europe," *Vienna Yearbook of Population Research* 4 (2006): 167-92.

http://www.oew.ac.at/vid/download/edrp_4_05.pdf.

[4] L'évasion fiscale priverait chaque année les biens et services publics de 250 milliards \$: Réseau pour la Justice Fiscale, « Taxez-nous si vous pouvez », 2005, <http://www.taxjustice.net/wp-content/uploads/2013/04/Taxes-nous-si-vous-pouvez-TUIYC-2005.pdf>.

-
- [5] cf. Miller, "Social Justice in Multicultural Societies,"; Soroka, Johnston, & Banting, "Ethnicity, Trust and the Welfare State," in *Cultural Diversity versus Economic Solidarity*, ed. Van Parijs (De Boeck, 2004), 13-57. <https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/FrancquiBook1.pdf>
- [6] Seekings, "Institutional Design, Cultural Diversity and Economic Solidarity: A Comparison of South Africa, Brazil and Nigeria," in *op. cit.*, 101-38.
- [7] Sen, *Identité et violence* (Odile Jacob, 2007), 87.
- [8] cf. Milanovic, "Global Inequality From Class to Location, from Proletarians to Migrants" (World Bank, 2011); Pour une discussion plus mitigée des effets redistributifs des *remittances*: Brock, *Global Justice: A Cosmopolitan Account* (Oxford UP, 2009): 190-219.
- [9] Docquier, "Fuite des cerveaux et inégalités entre pays," *Revue d'économie du développement* Vol. 15, no. 2 (Oct. 2007): 49-88; Beine, Docquier, & Rapoport, "Brain Drain and Human Capital Formation in Developing Countries: Winners and Losers" *The Economic Journal* 118, no. 528 (2008): 631-52.
- [10] cf. Docquier, Lodigiani, Rapoport & Schiff. "Emigration and Democracy." *World Bank Policy Research Working Paper* 5557 (2011).